

comptant, ce qui fut accepté & exécuté.

Il faut se souvenir que cette Ferme n'étoit qu'à deux millions cent mille livres, quand la Compagnie y mit son enchère; c'est même après l'avoir portée à quatre millions vingt mille liv. qu'elle proposa d'en acheter le fond cent millions, & qu'elle les payz. Ce n'est pas de cette manière que les gens d'affaire traitent avec le Roi.

Il résulte de là que le Roi toucha cent millions pour l'aliénation de deux millions cent mille livres de rente que lui valoit la Ferme du Tabac, & il résulte aussi qu'il retire quatre millions de rente qu'il avoit cédés sur les Postes pour l'établissement de la Compagnie, sans quoi il étoit impossible de la former. Par cet arrangement le Roi se trouvoit avoir, en 1719, cinq millions neuf cens vingt mille livres de rente de plus qu'il n'avoit en 1718, & l'établissement de la Compagnie des Indes étoit fait.

Les progrès du commerce de cette Compagnie ont été rapides : le dommage qu'elle a causé aux Compagnies d'Angleterre & d'Hollande ne l'a pas été moins.

Toutes les marchandises & denrées étrangères nécessaires à la France, étoient fournies à très-haut prix par l'Angleterre & la Hollande : il sortoit douze millions par an de la France pour les payer; ce qui faisoit une différence dans la balance du commerce, qui mettoit toujours le change à l'avantage de l'étranger.

La Compagnie des Indes a déchargé la France de ce tribut terrible qu'elle payoit à l'étranger; l'argent sortoit, présentement il entre. Le change est à l'avantage du François & s'y soutient

de-là